

gouvernement : un **partenariat** plus solide entre les secteurs privé et public; une **participation commerciale** accrue des entreprises canadiennes ayant un avenir sur le plan international, en particulier, les PME; une plus grande **diversification** des relations commerciales du Canada.

Tisser des partenariats

Consolider les consultations avec l'industrie

Les consultations avec une grande variété de secteurs industriels font partie intégrante de la démarche du gouvernement en matière d'expansion du commerce international. Elles seront multipliées afin d'assurer que les stratégies sectorielles présentées dans ce plan traduisent le mieux possible les intérêts du secteur privé.

Le Comité consultatif sur le commerce extérieur (CCCE) et les Groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur (GCSCE) veillent également à un échange constant d'informations et de conseils sur le commerce international, entre le gouvernement et le milieu des affaires et les syndicats. Afin de consolider ce mécanisme de consultation, le gouvernement a chargé les comités de miser sur une gamme plus complète d'objectifs, de programmes et de dossiers reliés à l'expansion commerciale. Trois groupes de travail seront donc créés sous l'égide du CCCE pour examiner la politique commerciale, l'expansion commerciale et les questions écologiques qui touchent divers secteurs industriels. D'autres groupes de travail ou sous-comités seront instaurés par les GCSCE pour analyser certains problèmes particuliers.

Améliorer la coopération fédérale-provinciale

En raison de la fermeture des missions provinciales à l'étranger, de la rationalisation de leurs opérations ou encore des compressions budgétaires

auxquelles font face tous les gouvernements, le gouvernement fédéral collaborera davantage avec les provinces, individuellement ou sur une base régionale, pour mieux coordonner les initiatives de commercialisation à l'échelle internationale et réduire le recoupement ou le double-emploi.

Parmi les points à considérer au cours de cette année, citons : le partage de bases de données; les liaisons électroniques; l'intégration et la rationalisation de l'exécution de programmes et de services d'aide; la formation et la préparation des exportateurs; la mise en valeur des investissements et leur effet de levier.

Offrir un meilleur service

Le gouvernement a l'intention d'établir des objectifs généraux clairs afin de guider les décisions reliées à l'allocation des ressources consacrées au commerce international. En d'autres termes, ceci devrait entraîner l'élimination du recoupement et du double-emploi entre les activités des ministères ainsi que l'établissement de priorités claires. Facteur important de cette démarche, le Plan de promotion du commerce extérieur du Canada sera consolidé et élargi au cours de la prochaine année.

De plus, le gouvernement accordera une attention particulière à la façon d'élargir l'accès aux services d'information du gouvernement, surtout pour le milieu des affaires; à titre d'exemple, citons les Centres des services aux entreprises du Canada qui servent de guichets uniques aux entreprises.

Accroître la participation commerciale

Devenir une nation de négociants

Les entreprises canadiennes ne savent pas profiter pleinement des débouchés offerts à l'échelle mondiale, ce qui se traduit par une diminution du nombre d'emplois disponibles et une croissance économique lente. Moins de 8 p. 100 des entreprises canadiennes se livrent à l'exportation directe